

MOUVEMENTS DE JEUNESSE

## Endroits de camp et prairies labellisés

**C'est déjà une réalité pour les endroits de camp, cela le sera pour les prairies qui accueillent les jeunes : la Région va décerner des labels.**

• **Jean-Michel BODELET**

Cet été encore, notre province accueillera de nombreux camps de mouvements de jeunesse. Sur près de 1 500 mis sur pied, ces deux mois, à l'échelle de la région wallonne, 680 le sont dans notre Luxembourg. Depuis des années, les pouvoirs publics marquent leur volonté d'encadrer ces camps pour que tout se passe pour le mieux. Ainsi, des subventions sont octroyées par la Région pour l'engagement d'un ou plusieurs « Monsieur ou Madame camp » par commune. Relais indispensable entre le camp de jeunes et l'entité hôte.

L'année dernière, l'outil « Wood'kit » était lancé pour des camps encore plus respectueux de la nature. Épinglons également les subventions al-

louées pour favoriser la consommation des produits locaux.

### Des endroits de camp

Si de nombreux outils sont mis en place, encore faut-il que les lieux qui accueillent les mouvements de jeunesse soient au top. Le label « Endroit de camp » est maintenant une réalité. Le ministre René Collin le souligne : « Cette labellisation a été lancée pour les bâtiments qui accueillent des mouvements de jeunesse. Nous avons pu compter dans ce cadre sur la collaboration de l'ASBL Atouts



*camps. Ce label se pose sur des critères de qualité, de sécurité, d'accessibilité. Ils aiguillent ceux qui organisent les camps.* »

Le ministre le concède cependant, faute de moyens budgétaires, des ASBL ou des privés n'osent s'engager dans cette démarche de modernisation de bâtiment et de labellisation. En

janvier dernier, un appel à projet a été lancé dans ce sens, avec une enveloppe de plus de 750 000 €. Les résultats sont connus : 85 endroits de camps seront ainsi subventionnés en Wallonie, dont 16 dans la province (voir par ailleurs).

### Un label pour les prairies

Un camp de scouts dans une prairie, c'est un peu l'image d'Épinal. Pourtant, comme le glisse le ministre René Collin : « Énormément de propriétaires sont très sérieux. Mais il arrive parfois que certains veuillent le beurre et l'argent du beurre, et le ministre d'ajouter : *Toujours en collaboration avec l'ASBL Atouts Camps, nous avons décidé de lancer une campagne de labellisation de prairies de camp* ». Ce sera, pour lui, un « gage de confiance » pour tous les acteurs, autant les propriétaires que les organisateurs de camp.

Cette labellisation, effective dès l'année prochaine, permettra également de lutter contre une certaine pression financière, un plafond dans ce domaine étant déterminé en fonction de la catégorie de label où la prairie se trouve. ■

## L'expérience Famenne-Ardenne élargie

Nous l'évoquions il y a quelques semaines : la zone de police Famenne-Ardenne a lancé une plateforme d'aide aux mouvements de jeunesse. Le chef de corps, Marcel Guissard, souligne : « Cette plateforme s'inscrit dans une logique de prévention, dans celle d'apprendre

*à se connaître et du bien vivre ensemble. C'est bien plus positif qu'un axe répressif. Confiance, respect mutuel et prévention sont les maîtres mots* ». Cette plateforme sécurisée est accessible aux services d'urgence, au DNF, aux fédérations de mouvement de

jeunesse et permet de trouver rapidement le bon interlocuteur en cas de souci. Cette expérience pilote vient d'être élargie, dès cette saison, à la zone de police Centre-Ardenne. Le reste de la province de Luxembourg suivra. Ce dont se réjouit le gouverneur Olivier

Schmitz, rappelant qu'en 2017, 200 appels vers le 112 émanaient de camps, nécessitant 60 envois d'ambulance et une dizaine de fois le SMUR.

## « Endroits de camps » : les lauréats chez nous

Unité scout Première Ardennes, Bastogne, 4 219 €; salle des Pipères, Vielsalm, 6 156 €; locaux scouts, Vielsalm, 12 500 €; salle polyvalente Saint-Vincent, Tintigny, 7 500 €; école des Sources, Virton, 11 040 €; cercle musical, Meix-devant-Virton, 1 722 €; salle Saint-Maurice, Meix-devant-Virton, 6 939 €; salle communale, Paliseul, 6 368 €; La Grange de Louftémont, Léglise, 12 500 €; ferme Pirlot, Saint-Hubert, 2 940 €; chalet aux Allouettes, Saint-Hubert, 4 279 €; La Grange, Marche, 7 500 €; maison des scouts, Marche, 7 500 €; salle Au Près des Aulnes, Tenneville, 12 500 €; local Saint-Grégoire, Érezée, 2 731 €; salle Ris del Val, Érezée, 6 520 €.

• **Adèle  
GUILLAUME**  
Secrétaire  
générale de  
l'ASBL Atouts  
camps

« **Un excellent travail** » « La labellisation des prairies, c'est le fruit d'un excellent travail avec non seulement les propriétaires des terrains, mais également les animateurs de toutes les fédérations. Des critères obligatoires ont été édictés, comme par exemple l'accès du site par les services de secours. D'autres critères, comme les activités à proximité, donnent des points. Le total de ces points classifie en catégorie, chaque catégorie ayant un un prix maximal de location. »

• **Alain  
GRÉGOIRE**  
Propriétaire  
de terrain

« **Un plus pour tous** » « Labelliser les prairies ? C'est une très bonne mesure, un plus pour tout le monde, le signe d'un encadrement supplémentaire. Les scouts sont demandeurs, sans aucun doute. Il y a eu du laisser aller il y a des années au point que certains agriculteurs ne veulent plus de scouts sur leurs terres. Pour ma part, je fais signer un règlement d'ordre intérieur et tout se passe bien. »